



Communiqué du SNES-FSU Orléans-Tours du 11 décembre 2019

Projet de réforme des retraites : une déclaration de guerre aux personnels de l'Éducation Nationale.

Le premier ministre a détaillé son projet de réforme des retraites.

Sur le fond, la globalité du projet reste un projet de régression sociale, qui ne s'interroge pas sur le financement, ne remet pas en cause les exonérations de cotisations sur les plus bas salaires etc.

Pire, ce projet confirme l'inscription d'un âge pivot avec décote et surcote (non contenu dans le projet du candidat Macron), et qui demande de plus à tout le monde de travailler encore plus.

Pour les enseignants et assimilés, la réponse est encore plus grave. La seule garantie est de d'inscrire dans la loi le maintien des pensions, tout en confiant au ministre de l'éducation une mission pour redéfinir le métier enseignant...qui consistera essentiellement à travailler plus.

Le SNES-FSU rappelle les décisions déjà prises et qui ne vont pas dans le bon sens : gel des mesures PPCR en 2018, gel du point d'indice, compensation partielle de la hausse de la CSG, deuxième heure supplémentaire imposable, travail supplémentaire pendant les vacances.

C'est bien la seule piste envisagée dans ce que le gouvernement appelle « la redéfinition du métier » : travailler plus, développer les primes, développer l'individualisation au lieu de la solidarité, des mesures qui ne sauraient en aucun cas s'apparenter à une revalorisation mais au développement d'un néo-management nocif pour le service public.

Ces déclarations sont inacceptables.

Elles le sont d'autant plus que les enseignant-es sont les seuls personnels à ne pas avoir bénéficié de la réduction de la durée de travail en 2002, et que leur charge de travail ne fait que s'accroître au milieu de réformes qui leur sont imposées malgré leur expertise.

Le SNES Orléans-tours appelle l'ensemble des collègues à poursuivre et à amplifier la mobilisation.